



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

25 Octobre 2016



Date d'affichage

25 Octobre 2016



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 26

Votants 29

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 2 NOVEMBRE 2016 A 20 H 30**

**La séance est présidée**  
**par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – WALTER – LANGE – LAQUIEZE – JANSON - MATHIEU - DUBOIS  
LIBANY - JAUMAIN - VIRASSAMY PADEYEN – BIEN – EL ATTAR - MINJEAN -  
MAURY

Messieurs GAUMONT - BRUNI – CHANTIER – ELIOT - HATAT – CHAUFFERT -  
DOMANGE – MARTINEZ RODRIGUEZ – FERREIRA - PIGNY - CHERRONET - MAÏDA

**POUVOIRS :**

Monsieur François GAINETTE à Monsieur Michel BRUNI

Madame Rose Marie LAINÉ à Madame Sylvie BUTIN

Monsieur Brice EVRARD à Madame Sylvie LANGE



Madame Asmae EL ATTAR a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 21 Septembre 2016 a été approuvé à l'unanimité

**N° 16.1560 – OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2**  
**« BUDGET LOCATION DE SALLES »**

**N° 16.1560 – OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2  
« BUDGET LOCATION DE SALLES »**

En 2011, la Commune a reçu une facture d'électricité pour la salle polyvalente d'un montant de 11 170,71 € TTC, payée par débit d'office.

Le rejet du prélèvement a été demandé trop tardivement auprès de la Trésorerie. Des réclamations ont été engagées pour vérifier les consommations, le montant facturé paraissant excessif.

Il s'agissait d'un rattrapage après facturation de consommation estimée. EDF a néanmoins remboursé la somme de 1 419,97 € TTC en avril 2012.

Cette dépense n'a pas été mandatée et les crédits inscrits au budget primitif annexe « Location de Salles » 2016 sont insuffisants. C'est pourquoi, il est nécessaire de régulariser.

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
- Vu le budget primitif annexe « Location de Salles »
- Considérant l'exposé qui précède,

Il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ d'**APPROUVER** la décision modificative budgétaire n°2 du budget « Location de Salles » ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-60612-414 : Énergie - Électricité	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-74741-414 : Communes membres du GFP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour 29  
Abstention 0  
Contre 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 3 Novembre 2016**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN